

Bruxelles, le 10 juin 2022
(OR. en)

10070/22

ESPACE 68
MARE 47
RECH 367
COMPET 487
MI 466
IND 225
ENV 598
EU-GNSS 25
TRANS 371
TELECOM 265
ENER 294
EMPL 253
CSDP/PSDC 350
CFSP/PESC 755

RÉSULTATS DES TRAVAUX

Origine:	Secrétariat général du Conseil
en date du:	10 juin 2022
Destinataire:	délégations
N° doc. préc.:	9389/22
Objet:	Copernicus à l'horizon 2035 - Conclusions du Conseil (adoptées le 10 juin 2022)

Les délégations trouveront en annexe les conclusions du Conseil sur "Copernicus à l'horizon 2035", adoptées par le Conseil lors de sa 3877^e session, tenue le 10 juin 2022.

Conclusions du Conseil sur Copernicus à l'horizon 2035

LE CONSEIL DE L'UNION EUROPÉENNE,

RAPPELANT

- A. les conclusions du Conseil du 29 novembre 2019 sur des solutions spatiales pour un Arctique durable¹, dans lesquelles le Conseil reconnaît les capacités remarquables de l'Europe en ce qui concerne l'observation de la Terre et leur importance pour le suivi des effets du changement climatique sur l'environnement arctique et la lutte contre ces derniers, mais note toutefois qu'il subsiste des lacunes dans les capacités et services de surveillance;
- B. les conclusions du Conseil du 4 juin 2020 sur "L'espace pour une Europe durable"², dans lesquelles le Conseil souligne que les sciences de la Terre et les données, services et technologies européens en matière spatiale peuvent contribuer à la réalisation du pacte vert pour l'Europe, et invite la Commission européenne et les États membres à faciliter et à promouvoir l'utilisation des données et des services;
- C. les conclusions du Conseil du 28 mai 2021³ sur l'espace au service des personnes dans les zones côtières européennes, dans lesquelles le Conseil souligne que les services et applications Copernicus apportent une contribution précieuse à la transition écologique et aux outils de prise de décision et de planification dans l'intérêt ultime des citoyens;
- D. les conclusions du Conseil du 28 mai 2021 intitulées "Le nouvel espace au service des personnes"⁴, dans lesquelles le Conseil appelle la Commission et l'Agence de l'Union européenne pour le programme spatial (EUSPA) à promouvoir, au moyen d'un plan d'action, le recours aux services spatiaux en encourageant l'adoption de solutions spatiales dans un large éventail de politiques de l'UE et à accroître la compétitivité de l'industrie spatiale de l'UE située en aval;

¹ Doc. 14603/19.

² Doc. 8512/20.

³ Doc. 9164/21.

⁴ Doc. 9163/21.

- E. les conclusions du Conseil du 10 juin 2021 intitulées "Bâtir une Europe résiliente – la nouvelle stratégie de l'Union européenne pour l'adaptation au changement climatique"⁵, dans lesquelles le Conseil souligne en particulier qu'il importe de poursuivre le développement des services Copernicus pour l'évaluation des effets du changement climatique;

I. Introduction: état des lieux et tendances

1. RAPPELLE que Copernicus est un système opérationnel civil axé sur les utilisateurs, conçu pour répondre aux grands défis de société et fondé sur une solide expertise scientifique, qui génère des données et des informations en accès ouvert et gratuit; SOULIGNE que, grâce à Copernicus, l'Union est un leader mondial pour ce qui est d'observer et de surveiller la Terre et de prédire les changements, notamment au moyen de la modélisation, ainsi que pour ce qui est de répondre aux besoins des utilisateurs scientifiques, institutionnels et commerciaux, et que Copernicus produit déjà de nombreux résultats tangibles pour l'Europe, s'agissant par exemple des services concernant le changement climatique, de la surveillance de l'environnement au niveau des terres, des océans et de l'atmosphère, au bénéfice de la gestion des catastrophes et de la sécurité civile;
2. SOULIGNE que, pour que l'Europe reste à la pointe, il convient non seulement de garantir la continuité et l'amélioration continue des services Copernicus et des capacités et données d'observation spatiales et in situ, mais aussi de faire encore mieux et d'intégrer de nouveaux types de capacités d'observation et de nouveaux services en se fondant sur l'évolution des besoins des utilisateurs scientifiques et institutionnels, et en tirant profit des dernières avancées technologiques et scientifiques;
3. RAPPELLE que la vision pour Copernicus à l'horizon 2035 doit tenir compte des principales tendances concernant ses utilisateurs clés et devrait refléter le plus possible les priorités politiques de l'Union et de ses États membres, les défis environnementaux et les avancées technologiques, tout en cherchant à accroître sa capacité à relever les défis de société autour de trois piliers – le pacte vert, en particulier le défi climatique, la transition numérique et la sécurité civile – contribuant collectivement à rendre l'Europe plus résiliente;

⁵ Doc. 9694/21.

4. SOULIGNE que le succès de Copernicus repose sur l'expertise de la Commission, des États membres et des partenaires principaux, c'est-à-dire toutes les organisations qui apportent leur haut niveau de savoir-faire à Copernicus: l'Agence spatiale européenne, l'Organisation européenne pour l'exploitation de satellites météorologiques, l'Agence de l'Union européenne pour le programme spatial, le Centre européen pour les prévisions météorologiques à moyen terme, Mercator Ocean International, l'Agence européenne pour l'environnement, le Centre satellitaire de l'Union européenne, l'Agence européenne pour la sécurité maritime et Frontex, ainsi que des entreprises européennes et des organismes de recherche; RECONNAÎT que la gouvernance de Copernicus a joué un rôle essentiel dans le succès du programme et continuera de le faire; RAPPELLE que le forum des utilisateurs de Copernicus est l'organe expert en matière de besoins des utilisateurs et d'adoption par les utilisateurs; et SOULIGNE le rôle important joué par le forum des utilisateurs tout au long de la chaîne de valeur;
5. APPELLE à faire évoluer les services et données Copernicus d'ici 2035 afin d'atteindre les objectifs climatiques et environnementaux du pacte vert, c'est-à-dire la transition vers un développement durable, y compris l'atténuation du changement climatique et l'adaptation à celui-ci, en particulier grâce à l'amélioration de la surveillance des émissions de CO₂;
6. RAPPELLE que Copernicus fournit des outils et des indicateurs scientifiquement pertinents pour évaluer l'état actuel du climat, ainsi que les causes et les tendances, mais aussi pour réaliser des projections à long terme selon différents scénarios de changement climatique, apportant ainsi un soutien précieux aux responsables politiques et aux décideurs ainsi qu'aux acteurs économiques et aux citoyens; et SOULIGNE le rôle clé joué par Copernicus pour assurer la disponibilité de données critiques, pour surveiller et mesurer les progrès accomplis dans la réalisation de certains des objectifs de l'accord de Paris, y compris aider à l'estimation du bilan mondial, et dans les décisions prises lors des conférences des parties qui ont suivi;

7. SOULIGNE le rôle clé que Copernicus doit jouer pour soutenir les décisions et actions publiques, en particulier dans des domaines tels que la biodiversité et les écosystèmes, la santé dans le cadre d'une approche "Une seule santé", l'appui aux énergies propres, la lutte contre la pollution, la décarbonation de l'économie et de la société, la durabilité urbaine, les transports et la mobilité intelligente, les ressources alimentaires et hydriques, la cryosphère, la gestion durable des océans, les zones côtières, la surveillance maritime, la foresterie, l'agriculture durable, les ressources naturelles, le patrimoine culturel, la désertification, la gestion des risques et des catastrophes s'agissant par exemple des risques hydrologiques ou géologiques;
8. SOULIGNE l'importance de prendre en compte les nouvelles tendances ci-dessous, afin d'en maximiser les avantages pour le programme Copernicus:
- i. Concernant les technologies:
 - des observations supplémentaires de la Terre grâce à de nouvelles mesures et de nouveaux instruments;
 - des observations supplémentaires de la Terre grâce à de nouvelles architectures et de nouveaux modèles commerciaux, notamment des constellations publiques ou commerciales et des opportunités ouvertes par le "nouvel espace";
 - ii. Concernant les sciences:
 - l'impact de l'évolution des sciences informatiques en matière de modèles numériques simulant le système terrestre dans toutes ses composantes, y compris l'approche des systèmes et ensembles de modélisation couplés;
 - iii. Concernant le numérique:
 - la transformation numérique, notamment le calcul à haute performance, l'analyse des données massives, l'intelligence artificielle, la fusion et la visualisation des données, la conservation à long terme des données, jusqu'au concept de jumeaux numériques;

9. RAPPELLE que les États membres s'attendent à ce que les capacités des services de gestion des urgences et de sécurité de l'UE soient développées pour contribuer au renforcement de la résilience de l'Europe; et SOULIGNE la nécessité de renforcer le portefeuille du service de sécurité au moyen d'évolutions telles que l'augmentation des capacités d'alerte rapide et d'évaluation des risques aux fins de la surveillance et de l'analyse d'éventuels déplacements de population dûs aux impacts du changement climatique;
10. RAPPELLE le besoin de longue date d'une plus grande réactivité et d'une plus grande précision dans l'acquisition et la diffusion des données, notamment grâce à une plus grande flexibilité et rapidité dans la programmation des satellites couvrant la zone demandée;
11. RAPPELLE que l'adoption de Copernicus par les utilisateurs est une priorité et que les services, les données et les informations doivent être faciles à utiliser, répondre aux besoins sociétaux, économiques et environnementaux et être utiles en premier lieu aux pouvoirs publics, mais aussi aux acteurs scientifiques et économiques et aux citoyens;
12. SOULIGNE qu'il faut favoriser la facilité et la souplesse d'accès aux données et d'utilisation de celles-ci, notamment de toutes les données nécessaires aux services Copernicus, et que Copernicus peut contribuer au développement d'une chaîne de valeur européenne dans son intégralité, y compris encourager le secteur aval, en mettant en œuvre et en promouvant des plateformes européennes d'accès aux données et à l'information faciles à utiliser et, dans la mesure du possible et s'il y a lieu, économes en énergie;

II. Recommandations

13. CONFIRME Copernicus en tant que programme civil, opérationnel, axé sur les utilisateurs et piloté par l'UE qui soutient le pacte vert, la transition numérique et la sécurité civile, contribuant collectivement à rendre l'Europe plus résiliente; RECOMMANDE de continuer à accorder la priorité au changement climatique, en soutenant les politiques d'atténuation et d'adaptation; et RECOMMANDE de maintenir la politique d'accès gratuit, total et ouvert aux données en ce qui concerne Copernicus;
14. APPELLE à améliorer la continuité, à long terme, des observations et services spatiaux et in situ actuels;

15. DEMANDE INSTAMMENT à ce que soient mises en œuvre les priorités de Copernicus qui ne l'ont pas encore été, notamment la nouvelle génération de satellites Sentinelles et les six missions du programme Expansion de Copernicus, et à ce que soit apporté un soutien spécifique à des domaines d'action tels que l'Arctique, les zones côtières, le patrimoine culturel, le respect de la législation environnementale, en tenant compte de la sécurité des segments spatial et terrestre et de l'intégrité des données; SOULIGNE la nécessité d'examiner de nouveaux services notamment dans les domaines de l'agriculture, de la sécurité alimentaire et de la sécurité de l'eau; et RECOMMANDE de préparer l'évolution à long terme de la famille des satellites Sentinelles, sur la base des exigences actualisées des utilisateurs;
16. RECOMMANDE que les réponses aux principales exigences des utilisateurs soient clairement axées sur la fourniture d'informations utilisables et non corrompues, et qu'elles soient définies par la Commission dans le cadre d'un dialogue transparent et structuré en coordination avec le forum des utilisateurs de Copernicus;
17. DEMANDE que des fonds suffisants soient alloués à la recherche, au développement et à l'exploitation des services Copernicus afin d'assurer la préparation de nouveaux services et de nouveaux projets qui tirent parti des données futures, et leur meilleure intégration, y compris avec d'autres sources, dans le but de maintenir la capacité de pointe et la compétitivité internationale de Copernicus; et SOULIGNE qu'une attention accrue doit être accordée à la durabilité de l'infrastructure d'observation de la Terre tout au long de la chaîne de valeur et à la surveillance de son empreinte environnementale;
18. INSISTE sur le fait qu'il convient de suivre avec attention les interactions avec le programme pour une Europe numérique, notamment l'initiative Destination Terre;
19. RECOMMANDE de renforcer le segment spatial hybride de Copernicus en fonction des besoins des utilisateurs clés et en tenant compte de l'avis et des recommandations du forum des utilisateurs de Copernicus; RECOMMANDE de définir les capacités et services qui devraient être renforcés dans la structure des satellites Sentinelles, afin d'assurer l'autonomie et la résilience; et INVITE la Commission à évaluer dans quelle mesure les missions des satellites Sentinelles, en tant qu'épine dorsale de l'infrastructure Copernicus, pourraient être complétées par des capacités publiques et/ou commerciales européennes supplémentaires, en accordant une attention particulière aux solutions du "nouvel espace";

20. RECOMMANDE, à titre de voie à suivre, d'évaluer la manière dont le segment spatial hybride de Copernicus pourrait bénéficier de capacités, d'innovations et de gains d'efficacité supplémentaires en matière d'observation de la Terre, y compris de tâches flexibles et dynamiques, de nouvelles inspections plus fréquentes et d'images à plus haute résolution, pour soutenir les services Copernicus en temps quasi réel afin de répondre à des demandes en constante mutation, tout en tenant compte des risques pour les intérêts de l'Union en matière de sécurité;
21. SOULIGNE la nécessité d'assurer l'étalonnage et la validation des données satellitaires et des produits d'information, en utilisant des données in situ fiables, de qualité élevée et documentée, l'accès à des données prêtes à être analysées, la fusion de données provenant de toutes les sources et de différentes résolutions, ainsi que la disponibilité rapide de données de qualité élevée afin d'en maximiser l'utilisation;
22. SOUTIENT l'ambition d'offrir des données et des produits publics avancés pour favoriser les activités commerciales en aval; et APPELLE la Commission à s'assurer que Copernicus puisse jouer un rôle important pour l'industrie de l'UE en proposant des contrats pour l'obtention de données d'un standard minimum, sur la base des besoins des utilisateurs, de la qualité des données et de leur pertinence scientifique;
23. RECOMMANDE d'intensifier les efforts concernant la mise en œuvre de politiques visant à encourager l'utilisation des données Copernicus dans les services publics, aux niveaux européen et national, dans les secteurs non spatiaux, et de supprimer les obstacles aux politiques et les réglementations qui entravent leur utilisation le cas échéant;
24. ESTIME que la coopération internationale en matière d'observation de la Terre est essentielle pour atteindre efficacement les objectifs stratégiques communs internationaux; et SOULIGNE le besoin de réciprocité dans les accords et les dispositions administratives négociés avec les partenaires internationaux ainsi que la nécessité de parvenir à un équilibre entre l'autonomie de l'UE et la coopération, y compris au moyen d'interactions plus efficaces avec les groupes internationaux d'observation de la Terre et les institutions internationales;

25. Concernant l'adoption par les utilisateurs:

- a. RECOMMANDE la participation active et le recueil de l'avis éclairé du forum des utilisateurs de Copernicus, sur la base notamment du retour d'information des utilisateurs et des États membres, pour le développement des services, y compris les données et les produits spatiaux, ainsi que pour l'acquisition de nouvelles données, l'utilisation d'informations supplémentaires et l'adoption de Copernicus par les utilisateurs;
- b. SOULIGNE l'importance de mettre en œuvre au moins une plateforme d'accès aux données et aux informations Copernicus associée à des ressources informatiques afin de soutenir les écosystèmes économiques et la recherche; et de mettre en réseau les plateformes de données nationales afin d'assurer un accès européen durable et indépendant aux données et aux produits d'information;
- c. RECOMMANDE à la Commission, en collaboration avec les entités chargées de l'exécution de Copernicus, y compris l'EUSPA, et la participation des États membres, de définir, d'ici la mi-2023, une stratégie cohérente d'adoption par les utilisateurs et le plan d'action connexe, afin de soutenir les politiques nationales et de l'UE, tout en ciblant la création de valeur socio-économique rendue possible par le programme spatial de l'UE, en particulier:
 - i. le développement de solutions afin de faciliter l'utilisation des données et des produits Copernicus pour la prise de décisions fondées sur des données probantes, en particulier pour les décideurs et les institutions en charge des politiques publiques;
 - ii. le besoin de développer des services transversaux et multidisciplinaires requis pour le développement de l'adoption par les utilisateurs, y compris par des acteurs n'appartenant pas au domaine spatial;
 - iii. l'enrichissement mutuel entre les différentes composantes du programme spatial de l'Union telles que Galileo et Copernicus;

- iv. le soutien aux forums nationaux d'utilisateurs, aux Copernicus Relays et à la Copernicus Academy ainsi qu'aux autres initiatives menées au niveau national, qui font bon usage des instruments existants de l'UE, afin d'étendre les actions d'adoption par les utilisateurs dans les États membres avec le soutien des entités chargées de l'exécution, en tirant parti des recommandations du forum des utilisateurs de Copernicus;
 - v. la possibilité d'acquérir les compétences permettant de développer l'adoption par les utilisateurs et de contribuer à réduire la fracture dans le domaine spatial et numérique en Europe, notamment par le renforcement des capacités dans tous les États membres et la formation des professionnels, entrepreneurs et universitaires nationaux;
 - vi. l'élaboration de mesures ciblées afin de renforcer les capacités dans les États membres disposant d'un secteur spatial naissant et de soutenir l'écosystème du "nouvel espace" ainsi que le secteur aval.
-